

GROUPEMENT DES POSSIBLES



CHRS Echirolles



Rapport Activité 2022



Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

1 allée du Gâtinais – 38130 ECHIROLLES

04.80.42.01.69

relaisozanam@relaisozanam.org

GROUPEMENT DES POSSIBLES



Le Groupement des possibles est né de la volonté de 4 acteurs associatifs issus de l'économie sociale et solidaire de se réunir pour proposer une **offre de services élargie aux personnes en situation de vulnérabilité** sur le bassin grenoblois et plus largement sur le département de l'Isère.

Ainsi, en octobre 2018, **L'Oiseau Bleu, Le Relais Ozanam, Cultures du Cœur** et **Cycle & Go** ont fait le choix d'unir leurs expertises complémentaires pour, ensemble, développer un projet commun qui dépasse l'approche segmentée et cloisonnée des dispositifs classiques et **promouvoir une logique de parcours de vie**. Fortes de leur histoire, de leurs expériences partagées et d'une coopération soutenue, ces 4 associations mettent aujourd'hui en commun leurs compétences pour répondre aux besoins dans leurs diversités d'expression et proposer des actions innovantes autour de :

- Un panel de services d'accompagnement : social, parentalité, emploi, santé, médiation culturelle ;
- L'insertion par l'activité économique ;
- La gestion de structures d'hébergement et de logements adaptés ;
- L'innovation sociale : vieillissement et précarité, promotion du travail pair, soutien à la participation des personnes en situation de précarité.

Aujourd'hui, le Groupement des possibles se positionne comme un acteur privilégié pour proposer des réponses adaptées en matière d'accompagnement et d'hébergement des publics en situation de vulnérabilité :

- Plus de **2 500 personnes accompagnées chaque année** dont 60 % d'enfants ;
- Au sein de 6 CHRS / 5 pensions de famille / 4 résidences sociales / 1 crèche / 1 foyer de jeunes travailleurs / 1 chantier d'insertion / divers dispositifs d'accompagnement ;
- Par quelque 150 salariés ;
- Avec près de 9,7 millions € de budget annuel consolidé.

A partir des valeurs associatives, les associations adhérentes ont intégré **trois axes structurants** adoptés par le Groupement des Possibles :

- L'accès aux droits comme préalable
- Le pouvoir d'agir, la citoyenneté, la reconnaissance du savoir d'expériences
- L'approche transversale, décroisonnée

Ainsi que **3 principes d'intervention** :

- Le partenariat
- Le questionnement régulier des pratiques
- L'accompagnement, la formation des acteurs

CHRS « LE RELAIS OZANAM »

SOMMAIRE

1.	Les points marquants de l'année 2022	4
2.	Quelques données chiffrées et commentées	
a.	CHRS Insertion	7
b.	CHRS Urgence	11
3.	Partages et questionnements...	
a)	Gravitation autour du collectif et de la parentalité	14
i.	Bilan annuel de l'espace scolaire	16
ii.	« 1, 2, 3 Soleil » - une réouverture en 2022	18
iii.	Les sorties nature	20
iv.	Le séances relaxation	22
v.	Le sport, le chant et la cuisine : de nouveaux projets au CHRS	25
b)	La santé en question au CHRS en 2022	30
i.	Les ateliers santé au CHRS	30
ii.	Bilan de l'infirmière	31
iii.	L'apport de la psychologue au CHRS	32
c)	Les ateliers sociolinguistiques	35

LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2022

L'année 2022 a encore été moins marquée par la crise sanitaire que les années précédentes. Pour autant les différentes périodes de fortes contaminations ont nécessité que l'équipe du CHRS accompagne les familles, parents et enfants, au quotidien dans leur organisation.

Les personnes accueillies au CHRS d'Echirolles et/ou accompagnées par l'équipe sont des familles monoparentales et des couples avec ou sans enfants, qui connaissent des difficultés cumulées nécessitant un accompagnement social et éducatif de proximité. Ces familles sont accueillies en appartements meublés et équipés de manière à placer les ménages hébergés dans une situation d'autonomie de vie au quotidienne et afin de garantir leurs droits et libertés individuelles. Les appartements sont de tailles différentes pouvant accueillir de 2 à 8 personnes.

Depuis 2015, le CHRS « Le Relais Ozanam » a fait le choix de réorganiser son offre d'hébergement au vu de l'émergence de besoins spécifiques et principalement des demandes d'accueil de familles nombreuses. Nous avons aussi le souci d'amorcer un changement de pratiques dans la prise en charge CHRS, en favorisant une logique se rapprochant du logement d'abord, en réduisant le nombre de logements en sous-location au profit d'accompagnement de ménages directement dans leur logement.

Aujourd'hui nous proposons aux ménages - dont les droits sont ouverts - de travailler dès leur arrivée à leur relogement. Au regard de leurs importantes problématiques, nous proposons par la suite un accompagnement en CHRS « Hors-les-murs », le temps que le ménage l'estime nécessaire. Ce temps a pour objectif de trouver les bons interlocuteurs et services pouvant prendre le relais en fonction des problématiques non résolues ou en cours de « traitement ». Cette dernière approche, coûteuse en temps et en énergie pour l'ensemble des membres de l'équipe (socio-éducative et logistique) mais aussi coûteuse financièrement (frais de déplacements, achats d'équipements adaptés permettant d'avoir un accès numérique par exemple pour permettre ce mode d'accompagnement) est très appréciée des personnes. Dans le courant de l'année 2022 nous avons continué de développer ce dispositif « Hors Les Murs » et nous le mettrons en évidence par des éléments quantitatifs.

Du fait du développement de ce dispositif « Hors Les Murs » des logements dans le bâtiment regroupé étaient vides. Nous avons donc mis en place dans le courant de l'année 2022 une convention avec la Cellule de Veille de Jeunes Majeurs du CCAS de Grenoble. Cette convention a permis d'accueillir 2 jeunes sur le bâtiment du 1, Gâtinais sur plusieurs mois en 2022. La mise à disposition de 2 logements a permis à ces jeunes de stabiliser leur situation le temps pour eux de retrouver un autre hébergement ou logement. Cette expérimentation, que nous continuons sur l'année 2023, est très bénéfique et les 2 jeunes nous ont fait part de l'intérêt pour eux d'avoir eu un endroit pour se poser et effectuer leurs démarches en tout sérénité.

L'année 2022 a été également marquée par une plus grande stabilité dans l'équipe du CHRS. Malgré des changements sur le plan des accompagnements vers l'emploi et à la santé, cette stabilité a permis un travail plus serein avec les familles accompagnées.

Même si le poste d'une infirmière du POP'S, à hauteur de 0,3 ETP, est stable plusieurs professionnels ont assuré cette mission et nous sommes de nouveau en recherche d'un professionnel. Pourtant l'accompagnement à la santé des résidents, qui ont parfois des problématiques de santé très importantes, est nécessaire et permet d'œuvrer contre le non-recours aux soins tout en sensibilisant les hébergés sur certaines problématiques. Nous ferons tout de même un bilan plus précis de cet accompagnement dans ce rapport.

En revanche, nous n'avons pas pu retravailler sur une nouvelle fiche de poste du travailleur pair au sein du CHRS. Malgré l'importance de ce poste qui ciblait son intervention sur les adolescents et jeunes majeurs hébergés avec leurs parents au CHRS, un travail plus approfondi n'a pas pu être mené dans le courant de l'année 2022.

Tout au long de l'année, l'équipe a été présente auprès des familles que ce soit sur les questions d'accès aux droits, à la santé, à la régularisation pour certaines, et au logement. Le travail d'accompagnement a été intense, et nous avons pu commencer à repenser le collectif. Différentes sorties ou activités collectives ont pu être mises en place et le Lieu d'Accueil Parents Enfants « 1, 2, 3 Soleil » a pu rouvrir ses portes tous les mercredis de 16h à 18h à partir du mois de septembre. Dans l'été quelques achats ont été faits pour permettre un accueil dans de bonnes conditions quels que soient les âges des enfants. La psychologue du service est l'accueillante principale de ce lieu en binôme avec un autre membre de l'équipe. Cette réouverture a été très bien accueillie par les familles et aujourd'hui nous remarquons un investissement important de ce lieu.

La participation active des personnes accompagnées demeure une priorité de l'équipe. La prise en compte de leur parole soit directement, soit au travers du Conseil de Vie Sociale est un enjeu permanent. Nous avons pu réaliser un seul Conseil de Vie Sociale dans le courant de l'année 2022 mais nous espérons pouvoir en réaliser au moins 2 sur le courant de l'année 2023. Nous souhaitons pouvoir continuer à associer les familles à la refonte de nos outils de la loi 2002-2 et notamment aux livret d'accueil, règlement de fonctionnement et projet d'établissement.

Un premier travail a été commencé dans le courant de l'année 2022 sur cette refonte, qui nous a permis déjà de travailler sur de nouveaux contrats d'accompagnement et d'hébergement. Nous avons ainsi modifié le format des renouvellements de contrat suite au retour de personnes accompagnées. L'équipe se montre donc toujours très attentive aux paroles des personnes accueillies en tentant de répondre à leurs besoins, craintes et envies. Le souhait des familles de voir le CHRS proposer des activités lors des vacances scolaires a pu être entendu et a permis différentes sorties collectives tout au long de l'année. L'intervention de Culture du Cœur par le biais d'ateliers cuisine sur le site du CHRS et ouverts aux familles accompagnées a permis également de remettre du collectif dans le lieu de vie.

Notre « espace » de soutien scolaire a connu moins de difficultés que les années précédentes et a permis d'accompagner au mieux la scolarité des enfants et adolescents des familles accueillies.

Cependant, nous regrettons que sur l'année, le projet de réhabilitation du bâtiment que nous avons acheté au 3 Allée du Gâtinais n'ait pas pu avancer. En effet des difficultés inhérentes au commodat qui nous lie à l'association Ozanam Vaulnaveys n'ont pas permis l'avancée des travaux. Nous

espérons que nous pourrions envisager le début des travaux dans le courant de l'année 2023, et ainsi donner une autre configuration à la place de l'établissement sur le quartier.

Il est important de rappeler ici le difficile environnement du quartier du Gâtinais. Se trouvent sur le 1 Allée du Gâtinais : les logements dits « regroupés » où vivent la majorité des personnes que nous accompagnons ; les bureaux du personnel éducatif, administratif et technique de la structure ; mais aussi d'autres services du Relais Ozanam et de l'Oiseau Bleu. Le quartier est un « spot » de deal reconnu où la présence policière y est désormais très régulière. Mais il reste un quartier où l'insécurité est palpable.

Or nous accueillons des familles qui ont vécu d'importants traumatismes liés à des ruptures, à des parcours d'exil, à des violences qu'elles soient domestiques ou inter-ethniques qui devraient pouvoir enfin jouir d'un peu de calme. Les nuisances sonores sont persistantes et nous savons à quel point elles sont un facteur de stress. La participation au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – avec les autres CHRS du secteur – permet de faire remonter régulièrement ce climat. La Ville d'Echirolles est très attentive à cette situation et la présence d'agents de médiation auprès des jeunes est importante.

Le CHRS continue son travail partenarial conventionnel avec d'autres associations (Le Caméléon, le service juridique de l'ODTI...) et en développe de nouveaux autour des problématiques de santé psychique (participation notamment au Conseil de Santé Mentale d'Echirolles), de parentalité...

L'atelier Français Langue Etrangère a bien repris son activité en 2022 au rythme de 2 séances de 2h00 par semaine, ouvertes à d'autres CHRS mais aussi aux habitants du quartier dans le cadre d'un financement spécifique de la Politique de la Ville. La convention de mise à disposition de la professionnelle du CHRS formée à cette action sociolinguistique se poursuit également avec la ville d'Echirolles autour de l'animation d'un atelier à la Maison des Habitants du quartier. Ce projet, s'effectue dans le cadre d'un travail de partenariat avec les ateliers de français des 3 Maisons des Habitants de la Villeneuve d'Echirolles, afin de développer des actions complémentaires et adaptées aux besoins des habitants. Cette action fait l'objet d'un financement par le CCAS de la commune.

L'année 2022 a été marquée par le souhait de remettre au travail de nombreux outils : refonte des outils de la loi 2002-2, reprise des activités collectives (autour du chant, du sport, des sorties nature...), réouverture de notre lieu d'accueil, développement du CHRS « Hors Les Murs » ...

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de ce travail, mais nous serons amenés à poursuivre aussi nos réflexions dans le cadre de la démarche du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Nous allons également reprendre des partenariats quelque peu mis de côté avec la crise sanitaire (Maison des Habitants, bibliothèque...) et réfléchir à de nouveaux partenariats (Planning Familial, CMP...). L'équipe a toujours plein de projets en tête pour permettre aux personnes un accompagnement qualitatif !

La première partie de ce bilan s'attachera à un zoom chiffré sur l'activité de l'hébergement d'insertion et puis de l'hébergement d'urgence. La seconde partie de ce bilan détaillera quelques éléments de certaines de nos actions collectives à destination des familles, accompagnement à la santé par l'infirmière, apprentissage du Français Langue Etrangère...

Le CHRS « Insertion »

Quelques chiffres et données

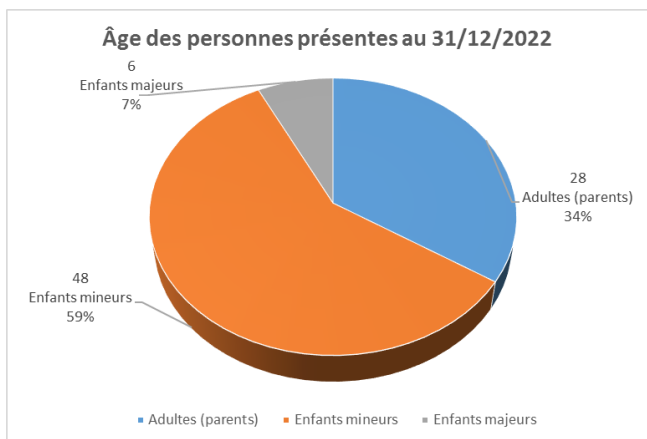
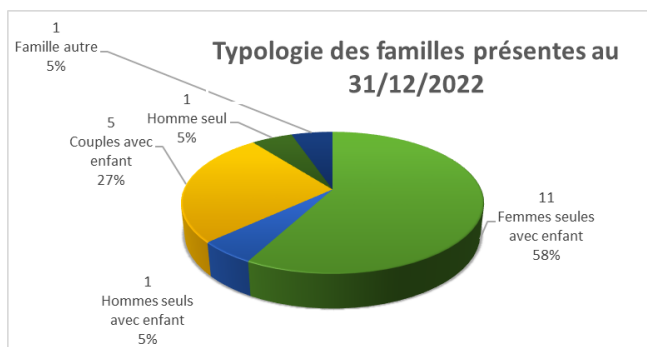
Les personnes présentes au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, les 19 ménages représentant 82 personnes, sont présents, accueillis et accompagnés, dans le cadre du CHRS Insertion.

3 places ont été déclarées fin décembre 2022 au SIAO pour un logement dans le CHRS regroupé. Elles devraient tendre à l'arrivée d'une nouvelle famille en tout début d'année 2023.

97,32 %

**Taux d'occupation
du CHRS Insertion
en 2022**



Sur les 19 ménages présents au 31 décembre 2022 et accompagnés dans le cadre du CHRS Insertion :

- 8 ménages sont accueillis en habitat « regroupé » au 1 allée du Gâtinais à Echirolles
- 11 ménages en appartements diffus dont :
 - 5 ménages en sous-location
 - 6 ménages sont locataires et accompagnés dans le cadre du « CHRS Hors-les-Murs ».

Les familles entrées en 2022

Dans le courant de l'année 2022, **4 nouvelles familles ont été accueillies** dans le cadre du CHRS « Insertion ».

- 2 familles ont été accueillies dans des logements dans le diffus suite à l'orientation par le SIAO
- 1 famille est passée du CHRS Urgence au CHRS Insertion en fin d'année 2022 du fait du prochain glissement du bail à leur nom avec l'accord du SIAO
- 1 famille a bénéficié directement d'un accompagnement « Hors Les Murs ». Pour cette dernière famille, il était prévu initialement qu'elle accède également à un appartement dans le diffus mais un logement social lui a été attribué pendant nos périodes d'entretien préalable et Mme a souhaité pouvoir disposer de l'accompagnement du CHRS tout en étant locataire car elle avait de nombreuses interrogations sur ce nouveau statut.

Les 4 familles se composent de la manière suivante :

- 1 femme seule avec 2 enfants
- 1 femme seule avec 4 enfants
- 1 couple avec 3 enfants
- 1 couple avec 2 enfants
- Soit 6 adultes (34,4 ans) et 11 enfants (âge moyen : 8,2 ans) soit 17 personnes.

Les familles sorties en 2022

7 ménages sont sortis du dispositif du CHRS « Insertion » durant l'année 2022 :

- 3 familles monoparentales
- 4 couples avec enfants

Tous ces ménages ont pu compter sur un accompagnement CHRS « Hors les Murs » après une attribution locative dans le parc social.

La durée de leur accompagnement à partir du moment où ils sont entrés dans le dispositif et le moment où ils en sont sortis a été en moyenne de 51 mois. Ce temps peut paraître très long mais les difficultés, notamment liées aux situations administratives complexes à l'arrivée des personnes, entraînent des durées d'accompagnement longues avant de permettre l'ouverture de l'ensemble des droits.

Les liens partenariaux et directs avec l'équipe du BALD et les bailleurs sont très bons.



A noter sur 2022

Sur l'année 2022, le CHRS Hors les Murs a consisté soit à permettre une continuité d'accompagnement renforcé pour des familles sorties de l'hébergement diffus ou regroupé dans le cadre de l'accompagnement au relogement, soit à proposer aux ménages orientés un accompagnement direct dans le logement. Ainsi en 2022 nous avons accueilli directement une famille sur ce dispositif « Hors Les Murs » et une famille qui était hébergée dans le cadre de l'urgence est passée sur le dispositif d'insertion du fait du glissement du bail à leur nom.

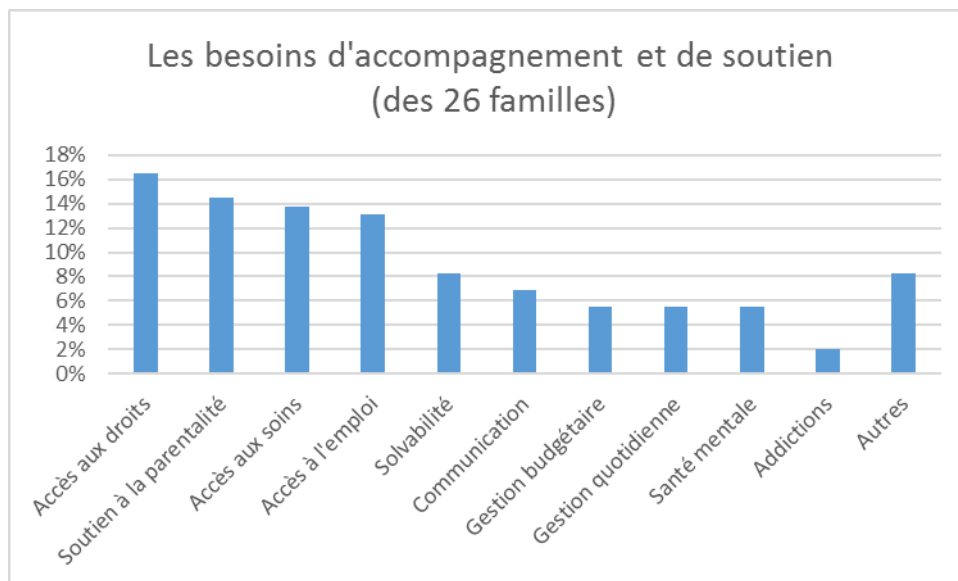
Ainsi en plus des familles sorties des effectifs d'accompagnement dans le courant de l'année 2022, **4 familles ont bénéficié d'un relogement dans un logement autonome** dans cette année. Toutefois, le relogement nécessite une poursuite de l'accompagnement et nous avons remarqué que le droit commun aujourd'hui ne permet plus une rupture de l'accompagnement au bout de 3 mois comme cela pouvait être le cas auparavant avec le « service de suite ». En effet, il nous semble important de tenir compte de la dimension psychologique qu'entraîne le relogement pour les personnes accompagnées en CHRS : nécessité de trouver de nouveau repères dans le quartier, nécessité de bien prendre en compte tous les aspects budgétaires liés à la gestion locative, nécessité de pouvoir s'assurer que toutes les démarches sont correctement faites.

Avec la confiance que les familles font à l'équipe du CHRS une proposition d'accompagnement « Hors Les Murs » est donc faite au moment du relogement. Chaque famille peut nous dire si elle souhaite ou non cette poursuite d'accompagnement. Nous l'avons ainsi développé pour les 4 familles sortant du CHRS et pour certaines l'accompagnement prendra fin à leur demande dans le début de l'année 2023.

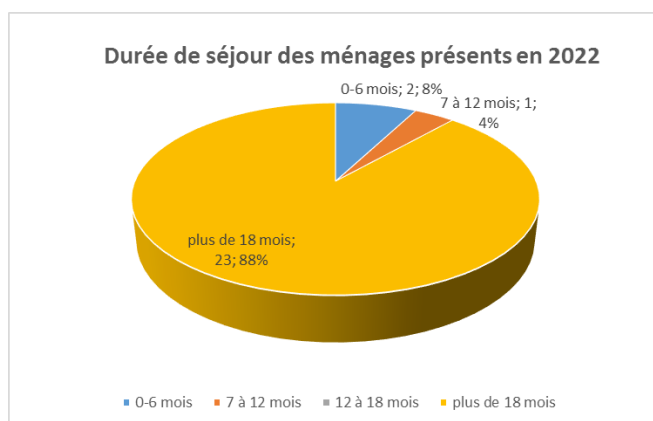
26 ménages ont été accompagnés sur le CHRS d'insertion en 2022 soit **123 personnes** : 43 adultes/parents et 72 enfants dont 8 sont des jeunes majeurs.

En amont de l'admission au CHRS « Insertion » :

- 19% des familles étaient en structure d'hébergement d'urgence avant leur arrivée.
- 19% devaient quitter un établissement spécialisé (majoritairement ARPEJ')
- 15% étaient présents dans des squats.
- 12% pouvaient provenir d'hébergements pour demandeurs d'asile ou réfugiés
- 12% étaient en situation d'expulsion locative
- 12 % étaient dans d'autres situations (hébergement non adapté par exemple)
- Les 12% restants pouvaient provenir d'hébergements tiers ou ont dû quitter leurs hébergements pour des craintes de violence



Les durées de séjour



47 mois
Durée moyenne de séjour en CHRS « Insertion » pour les familles présentes en 2022

Il est indispensable de noter qu'en début d'année 2022, 3 familles étaient dans des situations administratives complexes : 1 famille disposait d'Autorisations Provisoires de Séjour qui ne lui permettait pas d'accéder à un logement du parc public ou privé. 2 autres familles étaient en situation administrative complexe avec des droits minorés : pas d'accès au travail, ni aux prestations familiales pour l'ensemble des membres de la famille.

Grâce à un travail avec les services de l'Etat notamment, 2 familles ont pu disposer dans le courant et en fin d'année 2022 d'un titre de séjour avec droit au travail permettant l'ouverture de nouveaux droits et la possibilité par la suite d'accéder à un logement du parc public.

Une famille reste encore dans une situation administrative complexe. Cette situation représente une véritable violence pour certaines d'entre-elles. Les adultes sont très souvent investis au sein du collectif de la structure et dans de nombreuses actions bénévoles et citoyennes sur leur quartier ou ailleurs.

Tout nous porte à penser qu'une fois la question de leur situation administrative réglée, la sortie vers un logement autonome pourrait se faire rapidement.

Le CHRS « Urgence »

Quelques chiffres et données

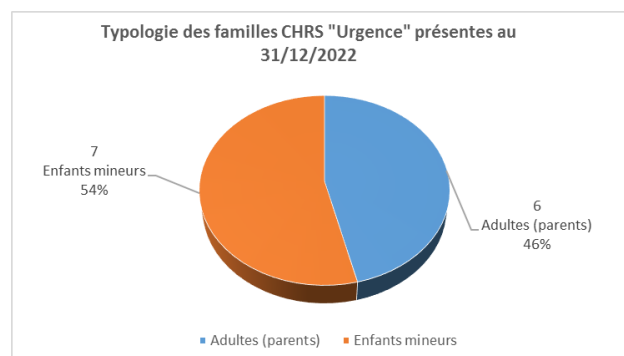
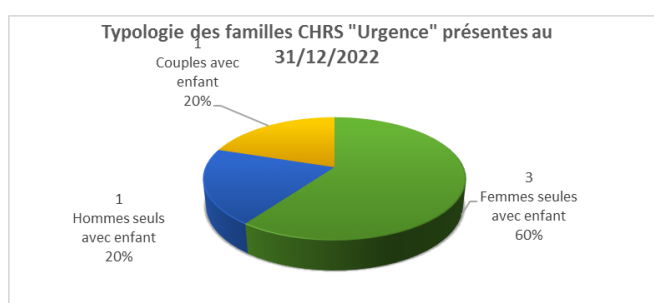
Les personnes présentes au 31 décembre 2022

Le CHRS est agréé pour l'accueil de 16 personnes dans le cadre de l'urgence, sur orientation exclusive du SIAO/115. Cet accueil s'adresse à des familles.

La gestion de ces places fait l'objet d'une mutualisation des moyens avec les places d'insertion du CHRS d'Echirolles. Le dispositif d'urgence bénéficie ainsi de toutes les actions collectives, d'une présence de salariés 24h/24 et toute l'année, du système d'astreinte. Les ménages hébergés dans le cadre de l'urgence sont accompagnés par la même équipe éducative que les familles en CHRS « Insertion ». Elles bénéficient des mêmes prestations et services et peuvent compter sur l'ensemble du personnel de la structure : psychologue, infirmière, veilleurs, service administratif, technique ... Chaque famille a un travailleur social référent, et il n'y a aucune distinction entre les accompagnements « Insertion » et « Urgence ».

6 familles ont été accompagnées dans le cadre du CHRS « Urgence » durant l'année soit 17 personnes → 8 adultes et 9 enfants.

Au 31/12/2022 nous accompagnons 5 ménages, soit 13 personnes (6 adultes et 7 enfants). Une famille avait été orientée par le 115 fin décembre mais a préféré refuser l'hébergement du fait de leur changement de statut administratif récent. 3 places sont vacantes au 31/12/2022 mais ont fait l'objet d'une entrée en tout début d'année 2023.



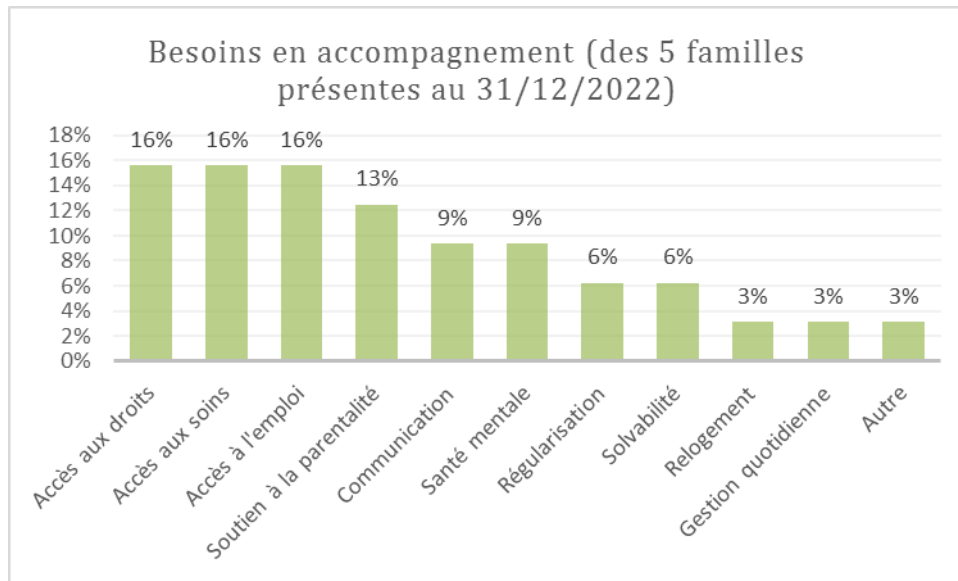
Sur ces 5 familles :

- 4 familles sont encore accueillies en habitat regroupé au 1 allée du Gâtinais à Echirolles
- 1 famille en appartement diffus en sous-location

Sur ces 5 ménages, tous ont un parcours d'exil.

- 2 ménages étaient sortants de CADA car ayant été déboutés de la demande d'asile
- 1 ménage avait une fin de prise en charge dans le cadre de l'urgence hivernale
- 2 ménages étaient en errance

Le travail d'accompagnement le plus important se fait donc autour de cette question de l'accès au droit de séjour, en lien notamment avec les juristes de l'ODTI avec lesquelles nous avons une convention. Les autres axes de travail également importants auprès de ces familles vont porter sur les questions d'accès aux soins, à l'emploi et au soutien à la parentalité.



Du fait de leur situation administrative complexe, ces familles n'ont aucune solvabilité et dépendent totalement du CHRS (hébergement, alimentaire, hygiène) par le biais d'une aide sociale à la subsistance, jusqu'à l'obtention d'un titre de séjour donnant droit à une autorisation de travail.

En fin d'année 2022, une femme avec des enfants et son ex-compagnon ont été régularisés. Un travail sur l'emploi, le budget et le logement sont donc en cours.

Pour toutes les personnes qui ne disposent pas de droit au travail nous continuons à mettre en places des liens avec les AAVA, et notamment celui de l'ETAPE situé sur le CHRS du Cotentin, et les associations de bénévoles afin de permettre aux hébergés accueillis de disposer d'une activité professionnelle et / ou bénévole. On remarque qu'ils se saisissent particulièrement de ces opportunités.

Il est à noter que parmi les familles présentes sur les places d'urgence, une famille a été régularisée en fin d'année 2021 mais n'a pas pu bénéficier de l'ensemble de l'ouverture de ses droits sociaux (prestations familiales et allocation logement) du fait d'un titre de séjour ne reconnaissant pas la présence de ses 2 enfants dont elle a la charge. Cette situation bloque la sortie de Mme de notre dispositif alors qu'elle travaille et serait tout à fait en capacité d'occuper un logement autonome. Nous avons alerté la DDETS sur cette situation en fin d'année 2022 lors du renouvellement du titre de séjour de Mme. Nous espérons aujourd'hui que le nouveau titre de séjour permettra à Mme de voir l'ensemble de ses droits ouverts.

Les familles sorties en 2022

Une famille de 4 personnes (un couple avec 2 enfants) est sortie du dispositif d'urgence en fin d'année 2022. En effet cette famille avait pu obtenir une régularisation de leur situation administrative en fin d'année 2021. Cela leur a ouvert le droit au travail et aux différentes prestations sociales. Après réflexion ils ont fait le choix de demander le glissement du bail à leur nom du logement dans lequel ils étaient sous-locataires. Ce glissement sera effectif en début d'année 2023. Ils ont souhaité que nous poursuivions l'accompagnement social mais, avec l'accord du SIAO, ils sont désormais pris en charge sur les places d'insertion du CHRS.

Comme pour l'Insertion, le phénomène des personnes « empêchées » est encore plus flagrant avec les personnes accueillies dans le cadre de l'urgence. Nous sommes souvent salués par le SIAO pour notre respect de la loi au regard de l'accueil inconditionnel, et de fait les familles orientées par le 115 ont des situations administratives qui restreint leur possibilité d'être autonomes.

Les familles entrées en 2022

Aucune famille n'est entrée sur le dispositif d'urgence en 2022. Mais 3 places étaient disponibles au 31/12/2022.

Les durées de séjour

Au 31 décembre 2022, les délais de séjours étaient par familles admises et accompagnées dans le cadre du CHRS « Urgence » de :

- 8,4 ans
- 7 ans pour la famille dont l'accompagnement a pris fin dans le courant de l'année 2022
- 5,4 ans
- 4,5 ans
- 3,6 ans
- 2,2 ans



De l'urgence qui s'éternise et qui a des conséquences désastreuses sur la santé mentale des personnes concernées...

Là aussi, nous constatons des personnes engagées dans la vie collective, qui adhèrent à tout ce que nous pouvons leur proposer, très attentives à la qualité de vie de leurs enfants, et qui, si l'Etat leur en donnait la possibilité, apprendraient certainement rapidement les codes permettant de vivre de manière autonome et quitteraient le dispositif sereinement.

a) Gravitation autour du collectif et de la parentalité

Le CHRS du Relais Ozanam accompagne uniquement des familles. Toutes ont pu connaître, à un moment donné de leur parcours de vie, des difficultés, des ruptures qui peuvent avoir des répercussions sur les enfants. L'accompagnement que nous proposons va dans le sens de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée en 2018. En effet l'ensemble des actions que nous proposons en faveur des familles a comme objectif de renouer avec l'égalité des chances républicaines, de rompre avec le déterminisme de la pauvreté.

Nous observons parmi elles que certains parents peinent à se décentrer d'eux-mêmes pour faire place à leur enfant ; que d'autres restent en fusion/indistinction. Les pères et mères avec lesquels nous travaillons reviennent souvent de loin, parfois littéralement. Ils ont connu l'exil forcé, grandi dans la pauvreté matérielle ou affective. Ils ont fait leur vie d'adulte et construit une famille. Puis un jour, c'est un évènement de plus – de trop ? – ou c'est leur choix de faire un pas de côté, qui les a conduits à pousser la porte du CHRS.

Alors nous voilà avec eux, entre ces murs, réels ou symboliques, à échafauder un accompagnement individualisé mais aussi des actions collectives autour de leur fonction parentale et de leurs enfants.

L'accompagnement en CHRS n'est pas un chemin linéaire.

Nous nous interrogeons déjà trop souvent sur cette apparente difficulté à mobiliser les familles autour de tel atelier bricolage ou de telle sortie théâtre – nous qui aimons tellement ça ! Nous grincions régulièrement des dents à l'idée de céder aux plaisirs consuméristes d'une sortie au parc d'attraction quand les familles s'en faisaient demandeuses. Et force est de constater que si la Maison Des Habitants de notre quartier propose des animations intéressantes, gratuites ou à prix modique, les familles du CHRS ne s'y pressent pas.

Mais nous avons continué tout au long de l'année 2022 à chercher des partenaires (notamment autour du chant, du sport, de la culture), à diversifier les propositions de sortie faites aux familles que la crise sanitaire et les changements importants dans l'équipe nous avaient contraints à limiter.

Tout en continuant des actions déjà mises ou remises en place en 2021, nous avons ouvert le champ des possibles :

- Notre Lieu d'Accueil Enfant-Parent a fait l'objet de quelques travaux et a pu rouvrir tous les mercredis de 16h à 18h à compter du mois de septembre,
- Nous avons développé un partenariat avec l'Office des Sports d'Echirolles (OSE) pour permettre à des enfants et des adultes de bénéficier de licences sportives solidaires, à des enfants de faire des sessions d'apprentissage de la natation (« savoir nager ») et de réfléchir à des projets autour de la natation pour les adultes
- Nous avons reconduit des ateliers de cuisine collectifs aussi bien uniquement avec les personnes accompagnées mais également avec l'association « Cultures du Cœur »

2022 : Un collectif qui reprend vie

L'année 2021 n'avait pas été simple (changements dans l'équipe, crise sanitaire encore palpable, difficultés dans le lien avec les administrations dans le cadre des accompagnements...).

Mais nous souhaitons que l'année 2022 puisse être le retour du collectif ! Nous avons donc remis en discussion les projets de sorties avec les familles pendant les vacances scolaires, les temps collectifs et la remise en route du Lieu d'Accueil Parent-Enfant.

L'année écoulée a vu la poursuite de l'atelier de relaxation, initié et porté par une éducatrice.

L'Espace Soutien Scolaire a poursuivi sa route avec les enfants du CHRS malgré quelques difficultés dans le recrutement sur le début de l'année 2022. Depuis septembre 2022, l'animatrice est bien en place mais certains enfants ayant quitté le CHRS nous avons réorganisé ce temps avec les familles.

« 1.2.3. Soleil », notre lieu d'accueil Enfant-Parent, a rouvert partiellement ses portes en début d'année 2022 sur des temps individuels avec des familles puis de façon plus pérenne depuis le mois de septembre après un temps de réaménagement du lieu. Le projet a été partiellement revu et c'est la psychologue du service qui porte ce projet.

Comme cela a pu être indiqué, nous avons pu organiser différentes sorties collectives pendant les vacances scolaires aussi bien autour des Espaces Naturels Sensibles, qu'autour de sorties neige, lacs, chasse aux œufs...

Nous nous appuyons aussi bien sur nos ressources internes que sur l'extérieur pour mener à bien tous ces projets collectifs en prenant en compte les souhaits des parents et des enfants.

Nous avons ainsi pu mettre en place des ateliers chants en lien avec une artiste ; des ateliers cuisine en lien aussi avec « Cultures du Cœur », des projets sportifs avec l'Office des Sports d'Echirolles. Les participations des familles varient et nous remarquons que certaines sont très impliquées dans les différentes activités proposées. Mais les vulnérabilités, problématiques de santé des uns et des autres entraînent parfois un repli et une difficulté à participer à des temps collectifs.

Nous avons également soutenu les projets individuels de vacances en famille, en appui sur l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

Finalement, l'année écoulée a pu permettre de reprendre goût aux temps collectifs entre parents et enfants et a redonné l'envie à l'ensemble de l'équipe de remettre en place des projets.

Cela nous encourage donc à continuer à développer nos activités aussi bien par des activités proposées en interne que par des activités en lien avec l'extérieur tout en réfléchissant à ouvrir encore plus les portes du CHRS aux habitants du quartier.

i. Bilan annuel de l'Espace Scolaire

Par Sonia PERRON, éducatrice spécialisée et coordinatrice du soutien scolaire au CHRS

Le CHRS propose un soutien scolaire ponctuel depuis 2002. Le dispositif est issu du croisement des observations des équipes, à savoir, que nombre des enfants accueillis au CHRS rencontre des difficultés scolaires, en écho aux situations de précarités vécues par leurs familles ; et de la demande de parents qui sollicitaient un soutien pour leur.s enfant.s au sein de l'établissement, à proximité immédiate de leur lieu de vie.

La collègue embauchée pour accompagner le travail des enfants à la rentrée 2021-22 ayant été contrainte de quitter le CHRS en décembre du fait de l'évolution de son poste sur son emploi principal, nous avons dû relancer un recrutement début 2022, et le soutien scolaire a été interrompu pendant de longues semaines. Une première !

Manon ANTOLINI, étudiante par ailleurs bénévole à l'AFEV (association intervenant dans la lutte contre les inégalités scolaires), a finalement pris le relais auprès des jeunes.

Au printemps, le groupe a accueilli un nouvel élève, un collégien de 12 ans, tout juste arrivé au CHRS avec sa famille, sur un appartement extérieur du quartier. Au dernier trimestre, et c'est assez inhabituel, nous avons convenu avec deux familles mettre fin à la participation de 2 enfants, pourtant « habitués » du dispositif. Il s'agissait pour l'un de préserver son intégration sur un dispositif externalisé de protection de l'enfance ; sa mise en place le rendant extrêmement excitable, notamment sur les temps collectifs. Pour l'autre, il s'agissait d'alléger son emploi du temps, ce jeune ayant aussi des temps de soutien individualisé en classe et des prises en charges spécifiques hors temps scolaire. Une interruption nécessaire qui ne les a pas empêchés d'être conviés à la traditionnelle sortie de fin de trimestre.

En septembre 2022, c'est Amélie MENET qui a repris le flambeau auprès des jeunes du soutien scolaire. Comme chaque année, l'organisation a été contrainte par l'activité principale de l'animatrice et par les indisponibilités diverses des enfants. Les familles, sollicitées sur leur préférence quant au déroulé du dispositif, ont opté cette année et à la majorité relative pour des séances de travail hebdomadaires d'une heure trente (plutôt que réduites à une heure mais incluant un samedi matin mensuel d'activité collective). Enfin, compte tenu du petit nombre d'inscrits sur la période récente – autre fait notable – nous avons proposé aux familles qui le souhaitent que leur enfant bénéficie des deux temps de travail hebdomadaires, contre un seul habituellement.

Quelques chiffres...

- En 2022, le soutien scolaire a accompagné **5 enfants, 2 filles et 3 garçons, âgés de 8 à 12 ans** et issus de famille différentes.
- **4 enfants étaient scolarisés en élémentaire et 1 collégien**, en amont de l'été 2022. Une jeune est passée au collège à la rentrée de septembre.

- Hormis le jeune arrivé au printemps sur le CHRS, les autres enfants fréquentaient déjà le soutien scolaire les années précédentes.
- Tous les enfants sont issus de famille monoparentales « maternelles » ou vivant en situation de monoparentalité en France.
- 2 enfants dont le parent est francophone de naissance. 3 enfants dont le parent a appris le français à l'âge adulte, dont 1 parent n'ayant jamais été scolarisé enfant.
- 1 jeune ayant des besoins spécifiques du fait de troubles des apprentissages diagnostiqués (TDAH, troubles DYS) et bénéficiant de rééducations dédiées.
- 3 jeunes freinés dans leurs acquisitions dans les matières fondamentales : 2 cumulant des difficultés en français et mathématiques ; 1 uniquement en français.
- 2 jeunes n'ayant pas de difficultés d'apprentissages marquées. Dans l'une des situations, le soutien était clairement un tiers dans le lien mère-enfant, un outil de soutien à la parentalité. Dans l'autre situation, parent et enfant cherchaient un espace de recentration sur le travail.

Sur cette baisse d'effectif sur le soutien scolaire, il est notable que les familles s'appuyant sur le soutien en place au CHRS réitérent ce choix d'une année sur l'autre. Depuis 2020, les familles nouvellement accompagnées par le CHRS n'étaient majoritairement pas concernées par le soutien scolaire, leurs enfants ayant moins de 6 ans, soit étant logées en dehors du quartier ou d'Echirolles, les éventuelles aides aux devoirs s'organisant alors à proximité de leur lieu de vie (école, MDH, etc.).

En 2022, 4 familles ont intégré le CHRS. Un couple a des enfants de moins de 3 ans. Une famille réside sur Grenoble et est donc trop éloignée du bâtiment CHRS. Une famille arrivée sur Echirolles a effectivement inscrit son enfant au soutien scolaire. Une dernière, résidant elle aussi sur le quartier, pourrait bénéficier de ce dispositif mais les enfants s'y opposent et les besoins de soutien parentaux sont tels que la participation des enfants au soutien n'est pas la priorité. Par ailleurs, ces 12 derniers mois, 2 familles qui s'appuyaient depuis longtemps sur le soutien scolaire du CHRS ont déménagé.

Ainsi, il est possible de dire que la proximité géographique influence le choix des familles au moment de s'appuyer ou pas sur le soutien scolaire du CHRS. La mise en œuvre du dispositif est contrainte par les disponibilités des familles et des animateurs du lieu. Néanmoins, le soutien scolaire du CHRS continue de répondre aux besoins des familles accompagnées par le service dans la mesure où elles renouvellent majoritairement l'inscription de leur.s enfant.s d'une année sur l'autre.

Le dispositif poursuit son chemin en 2023, avec des projets d'ouverture sur l'extérieur. Cela fait un certain temps que la question d'une aide aux devoirs durant le week-end (samedi matin) ou les vacances m'interpelle. Puisque le dispositif est contraint du point de vue des jours de travail et horaires, puisque les accompagnements aux devoirs proposés sur les MDH sont eux aussi assez contraints, de possibles mutualisation CHRS/quartier sont à envisager, en appui sur les aspirations des familles. La perspective de mettre à profit nos besoins d'accompagnement dédiés avec ceux de l'équipe du CHRS de l'Oiseau Bleu est aussi en réflexion...

ii. « 1, 2, 3 Soleil » - une réouverture en 2022

Par Charlène LAMURE, Psychologue au CHRS



En 2001, le projet d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents « 1, 2, 3 Soleil » (librement inspiré des Maisons Vertes de Françoise DOLTO) s'est concrétisé dans l'idée de pouvoir soutenir la parentalité en favorisant les interactions entre les familles, en contenant leurs questionnements par de l'écoute, en encourageant le développement de leurs compétences parentales, en accompagnant le processus de séparation-individuation, en amorçant une étape dans le lien avec les partenaires (PMI, halte-garderie, école...) et en constituant un espace d'éveil supplémentaire pour le jeune enfant.

Ce lieu est destiné aux familles hébergées, la limite d'âge des enfants accueillis est fixée par le passage au collège car un accueil des fratries paraît fondamental à garantir. Ainsi, de 2001 à 2020, de nombreux accueils ont pu exister, avec des modalités qui ont évolué au fil du temps (accueil assuré par l'équipe éducative et supervision par la psychologue du CHRS ;

accueil assuré par l'équipe élargie à la psychologue). En 2020, le contexte de la pandémie COVID a impliqué une fermeture des lieux car l'accueil collectif ne pouvait être compatible avec les recommandations sanitaires.

Depuis septembre 2022, ce dispositif a pu se remettre en place, **10 séances ont pu avoir lieu** et ce, dans un cadre légèrement différent des précédents (présence systématique de la psychologue, roulement d'un deuxième membre de l'équipe éducative et temps d'élaboration pour croiser les regards).

Parmi les **11 familles concernées** par ce dispositif (âge limite des enfants) et hébergées au sein du **CHRS regroupé**, **8 d'entre elles ont pu venir régulièrement** aux 10 séances planifiées en 2022. Parmi les **13 familles** dans le même cas de figure au regard du critère de l'âge mais étant accompagnées dans des **logements diffus** ou dans le cadre du **CHRS Hors Les Murs**, aucune d'entre elles ne s'est présentée au sein du lieu. Il semblerait donc que, lorsque des relais extérieurs peuvent exister, les familles ne se saisissent pas nécessairement des dispositifs collectifs existant en interne.

Le jeu est au cœur de tout ce qui se vit et se partage dans ce lieu d'accueil enfants-parents, que ce soit celui des enfants comme celui des adultes, que ce soit ce qui soit en jeu entre l'enfant et son parent, ou encore que ce soit ce qui se joue entre les enfants entre eux, entre les adultes entre eux ou dans le groupe. Si l'enfant a besoin de jouer pour mettre au travail ses peurs, ses angoisses en tentant d'articuler la réalité du dedans (ce qu'il vit et ressent) avec celle du dehors (le monde extérieur), le jeu reste aussi une activité créative mobilisant les ressources internes du sujet adulte.



iii. Les sorties nature

Par Delphine Cochin, éducatrice Spécialisée au CHRS

En 2022, nous avons souhaité reconduire les sorties en Espaces Naturels Sensibles en collaboration avec le Conseil Départemental. Nous avons donc répondu à l'appel à projet « **Nature et lien social** » qui propose des animations nature gratuites sur les **Espaces Naturels Sensibles (ENS) isérois**. Ces sorties sont à destination **des structures sociales** accueillant les **publics fragilisés** bénéficiaires des politiques sociales du Département.

Ces sorties ont plusieurs intérêts :

- Sortir de la zone urbaine (QPV) pour découvrir d'autres ressources dans son environnement ;
- Se sensibiliser à l'environnement, découvrir la faune et la flore ;
- Sortir du huis clos familial, rencontrer ses voisins, l'animateur nature du Conseil Départemental, et le travailleur social qui accompagne dans un contexte différent ;
- Faire une expérience différente de loisirs en famille : partager un moment privilégié, avoir une opportunité de se découvrir dans un contexte différent, et tisser ou renforcer les liens existants
- Lutter contre la sédentarité
- Favoriser le bien être ou mieux être : l'exposition à la nature est vectrice de bienfaits physiques (vue, immunité, mémoire) et psychiques (diminution du stress, de l'agressivité, développement de la confiance en soi)

Afin d'associer les personnes accompagnées à l'organisation des sorties et au choix des Espaces Naturels Sensibles, nous avons effectué en amont une réunion avec les résidents et l'animateur du Conseil Départemental.

Un père de famille, qui avait déjà participé aux sorties en 2021 a participé à cette réunion et a fait part de ses envies, il avait beaucoup apprécié la randonnée au Col du Coq l'année précédente et souhaitait qu'il y ait une sortie randonnée requérant un effort physique.

Cela a permis de décider d'organiser 2 sorties :

- La première en juillet, accessible à tous, potentiellement avec des tous petits en poussette à l'étang de Crey, puis au Belvédère côté lac de Laffrey pour finir par une baignade au lac.
- La deuxième en août à la tourbière du Peuil, sortie cette fois plus axée randonnée pour adulte ou enfant à partir de 6 ans.

Trois familles ont participé à la première sortie : 5 adultes, 3 enfants (de 2 à 9 ans) et 1 adolescente. Le matin, nous avons découvert les animaux et plantes du bord de l'étang, pris du temps pour observer des libellules, nous nous sommes attardés auprès d'une roselière pour finir par un moment convivial de baignade au lac de Petichet. Les participants ont été ravis de cette sortie source de nombreuses découvertes.

Malheureusement, la deuxième sortie a été annulée, du fait, d'une part de l'arrêt maladie de l'animatrice, et par ailleurs, de la météo orageuse peu propice au maintien de la randonnée en montagne.

Nous souhaitons poursuivre ce partenariat avec le Conseil Départemental, et favoriser les sorties nature.



SORTIE NATURE N°1
JEUDI 28 JUILLET

ETANG DU GREY ET LAC DE LAFFREY

DEPART 9H30- RETOUR VERS 17H00 AU RELAIS

BALADE NATURE LE MATIN, BAIGNADE L'APRES- MIDI

SORTIE FAMILIALE POUR TOUT AGE

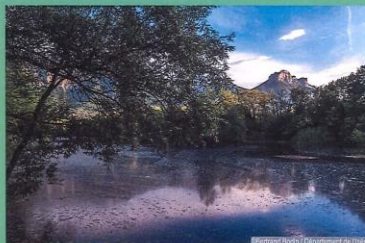
- **MATIN** : DECOUVERTE DES ANIMAUX ET PLANTES DU BORD DE L'ETANG

(ECOUTE DES CHANTS D'OISEAUX, OBSERVATION DES OISEAUX)

- **APRES- MIDI** : BAIGNADE

PREVOIR PIQUE NIQUE, EAU, MAILLOT DE BAIN, SERVIETTE, CHAUSSURES TYPE BASKET, CREME SOLAIRE,

CHAPEAU, ANTI- MOUSTIQUE



CET ÉTÉ, NOUS VOUS PROPOSONS DE VOUS ACCOMPAGNER A DEUX SORTIES NATURE AVEC UNE ANIMATRICE SPECIALISEE.

- OU ?
- A LA JOURNEE? A LA DEMI- JOURNEE?
- AVEC QUELLES ANIMATIONS ?

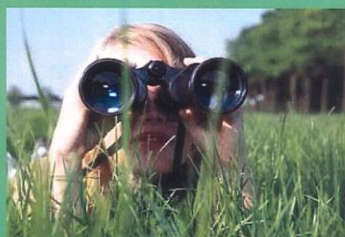


VENEZ NOUS AIDER A PREPARER CES JOURNEES AVEC L'ANIMATRICE

NOUS VOUS ATTENDONS

MERCREDI 29 JUN A 17H00

DANS LA GRANDE SALLE DE REUNION



iv. Les séances de relaxation corporelle

Par Delphine Cochin, éducatrice Spécialisée au CHRS

En 2021, nous (la psychologue et une éducatrice du service) avons déjà proposé des séances de détente corporelle aux adultes du CHRS.

En effet, le public que nous accueillons exprime souvent du stress, des tensions ou des douleurs corporelles (maux de tête ou de dos), c'est pourquoi nous avons souhaité proposer un temps dédié à la relaxation.

L'idée est de favoriser un temps de détente, de découverte et d'expérimentation de différentes techniques pour se relaxer afin de permettre à chacun d'identifier ce qui lui fait du bien, acquérir des outils, des ressources supplémentaires qu'il pourra réutiliser dans son quotidien lorsqu'il en ressentira le besoin.

Les compétences psychosociales sont un déterminant de la santé, elles sont réparties en trois catégories : sociales, cognitives et émotionnelles. Nos séances de relaxation tendent à développer les compétences émotionnelles qui sont des compétences d'auto-régulation : connaissance de soi, gestion du stress et régulation émotionnelle.

En 2022, de mars à juin, nous avons proposé de 13 séances d'une heure encadrées par une éducatrice du CHRS.

Les séances se décomposaient en plusieurs temps :

- Un temps de dérouillage articulaire composé de différents mouvements, des étirements,
- Des exercices d'automassage,
- Un temps pour prendre conscience de ses points d'appui, son ancrage dans le sol,
- Des exercices de respiration (cohérence cardiaque, familiarisation avec la respiration ventrale),
- Un temps de relaxation guidée sur tapis (scan corporel ou balayage corporel), favorisant l'attention sur les sensations éprouvées dans les différentes parties du corps ; c'est une forme de méditation plus accessible visant une meilleure connaissance de son corps et pouvant induire un relâchement des tensions corporelles ainsi qu'un relâchement mental,
- Quelques postures de type yoga favorisant la concentration et l'attention sur son corps, sa respiration,
- La séance se termine avec un petit d'échange sur ce qui nous a plu, moins plu et comment nous nous sentons.

Cinq adultes ont participé à ces séances dont trois régulièrement.

Nous en avons fait le bilan individuellement avec les participants réguliers, en voici quelques extraits :

Mme A. (45 ans), hébergée au CHRS avec son fils de 9 ans depuis 3 ans

Pourquoi êtes- vous venue aux séances ? « Pour me faire du bien au niveau psychologique et corporel et pour essayer de renouer avec mon corps et sortir de ma bulle, et parce que c'est gratuit »

Votre meilleur souvenir ? : « *quand je mettais les jambes à la verticale, Ça m'a fait du bien au dos* »

Qu'est- ce que les séances vous ont apporté ? « *Ça m'a fait du bien quand on faisait du yoga, des étirements. Après je sentais une certaine légèreté, un apaisement* »

Les postures de yoga : « *Même si c'est difficile, le fait d'y arriver quelques secondes j'étais contente. J'ai eu du plaisir à me sentir vivante, dans le mouvement* »

Qu'est-ce que vous avez moins aimé ? : « *les exercices statiques, la respiration par le ventre c'est difficile, le scan corporel aussi. Pour moi c'est plus facile de me détendre dans le mouvement* »

Mme A. souhaiterait que l'atelier reprenne et y participer s'il n'y a pas trop d'exercice statique.

Mme B. (39 ans), hébergée depuis 3 ans avec ses deux garçons jumeaux âgés de 6 ans

Qu'avez- vous pensé des séances de relaxation ? « *C'est une bonne idée, ça permet de se concentrer, de se détendre, dégager les énergies accumulées, ça relaxe, je me sentais bien à faire ces exercices. J'en ai refait chez moi (auto massage), j'ai refait les exercices de respiration avec les garçons, ils ont fait avec moi.* »

Ce que vous avez aimé ? « *La respiration avec la musique (cohérence cardiaque), le scan corporel.* »

Ce que vous avez moins aimé ? « *Pas facile de trouver le temps de venir avec tous le rdv* »

Une attente particulière ? « *Faire plus de massage : masser les autres et se faire masser* »

Mme souhaiterait également de nouveau participer.

M. C. (24 ans), hébergé au CHRS depuis 2 ans avec sa compagne et leur fille de 2 ans

Quels souvenirs des séances ? « *J'aimais bien. C'est très bon quand on est stressé, c'est bien pour se calmer, pour (ne) plus stressé. Des fois je me réveillais, pas bien dormi et j'avais mal au dos. Quand on fait la respiration, le scan corporel après ça calme, j'aime bien pour moi.* »

Qu'est- ce que vous avez le plus aimé ? « *La respiration, le scan corporel. A la maison j'ai refait la respiration, 5 minutes quand je suis stressé, ça change les idées quand on est énervé, et ça fait... on respire doucement... et ok c'est bon... et ça passe* »

Qu'est- ce que vous avez moins aimé ? : « *les positions de yoga d'équilibre c'est difficile* »

M. aimerait également participer de nouveau.

Ce bilan permet d'affirmer que ces séances ont été sources de détente et de plaisir pour les participants, nous pouvons voir qu'ils ont chacun pu identifier des techniques sources d'apaisement, mais également se les approprier et les intégrer à leur quotidien.

Ainsi, différentes tendances se détachent. Il y a ceux qui se détendent davantage dans le mouvement : les étirements, les postures de yoga et se sentent moins à l'aise dans les exercices statiques de respiration ou de relaxation. Et puis il y a la tendance inverse des personnes qui vont trouver dans ces moments plus statiques la possibilité de s'arrêter, de se détendre et apprécient plus particulièrement les temps de respiration. La difficulté est de pouvoir proposer des séances qui puissent répondre aux besoins de chacun.

Une autre difficulté réside dans le fait de pouvoir trouver un créneau horaire qui corresponde aux emplois du temps de chacun : travail, rdv divers, garde des enfants...

Nous allons, en 2023, remettre en place un cycle de séances de relaxation cette fois sur une fin d'après-midi, horaire qui conviendrait aux trois anciens participants et nous ouvrirons le groupe à de nouvelles personnes.



Nous vous proposons de participer à des
**SEANCES DE
RELAXATION CORPORELLE**

En prenant du temps pour :

- Se détendre
- Se relâcher en respirant
- Se relaxer
- Calmer et ralentir ses pensées



Venez essayer
TOUS LES LUNDIS à 10H00
Durée : 1h00 à 1.2.3 soleil (3ème étage)



Renseignements et inscriptions auprès de Delphine,
votre accompagnatrice ou à l'accueil.
Le nombre de places est limité.



v. Le sport, le chant et la cuisine : de nouveaux projets au CHRS

Par Justine JEAN et Françoise CHARRETON,
éducatrices spécialisées au CHRS

L'année 2022 a été marquée par de nouveaux projets sur le CHRS du Relais Ozanam et par la reprise d'activités qui avaient été mises en pause du fait de la crise sanitaire.

A la recherche de ma chanson : l'atelier chant du CHRS en 2022

« A la recherche de ma chanson est un projet de Maria Abuantuono qui participe au développement du lien social et à la revalorisation de l'interculture à travers la musique ».

Maria Abuantuono est une artiste chanteuse et musicienne qui propose de venir dans les structures et d'y développer un atelier chant, à partir des propositions faites par les participants. L'objectif est de travailler autour de LEUR chanson, notamment des musiques qui parlent de leurs origines, et de leur histoire.

Ce travail de collecte est fait durant les ateliers, puis retravaillé, afin qu'il puisse être présenté ensuite devant un public.



Les objectifs de la mise en place de ce projet étaient :

- Ouvrir un espace de partage et d'échange entre les participants, autour des cultures, et des musiques / chants qui les touchent
- Espace de travail autour de la parentalité, transmission des origines culturelles, et favoriser le lien parents/enfants au travers d'une pratique artistique.
- Susciter l'intérêt autour de pratiques culturelles et musicales, développer des compétences et connaissances autour de ces pratiques



Au CHRS du Relais Ozanam, cet atelier a existé du 1^{er} juin 2022 au 1^{er} juillet 2022, sous la forme de 5 ateliers hebdomadaires, et d'une représentation devant les familles.

Au total, 14 personnes ont participé à faire vivre cet atelier, soit 2 adultes et 12 enfants.

De ces séances ont émergé 4 chants qui ont ainsi été retravaillés semaines après semaines, pour pouvoir offrir un concert à l'ensemble des familles hébergées. Il y avait un chant Soudanais en Zarawa, un chant Macédonien, une berceuses Georgienne, et une Chanson Sud-Africaine en Zoulou.



Bilan :

Les différents retours sont très positifs. Les participants souhaitent pouvoir renouveler l'expérience sur un temps plus long, et apprendre des bases instrumentales. Actuellement, l'équipe travaille à renouveler ce projet avec Culture du Cœur, le programme respiration, et éventuellement y associer la MDH.

Un nouveau partenariat : Objectif Sport Echirolles (OSE)

« Depuis sa création, Objectif Sport Echirolles s'est inscrit dans une dynamique de socialisation par le sport auprès du public Echirollois. L'association a pour volonté et mission de faciliter l'accès aux clubs sportifs de la ville, notamment pour les publics éloignés de la pratique sportive. »

En mai 2022, nous nous sommes mis en réseau avec une association d'accès à la pratique du sport pour les habitants d'Echirolles ;

Elle développe notamment les axes suivants :

- Licence solidaire (à 10 euros) pour des clubs sportifs d'Echirolles
- Savoir Nager (de 7 ans à 13 ans)

« J'apprends à nager »

Ainsi, du 11 au 15 juillet, 3 enfants hébergés au Relais Ozanam, âgés respectivement de 7, 9, et 10 ans ont pu participer au projet « Savoir Nager », organisé par OSE, et mis en œuvre par le club de natation d'Echirolles.

Il s'agit d'une semaine avec 10h de natation sur 5 jours.

Au terme de ces 5 jours, les 3 enfants inscrits ont obtenu leur certificat des 50 m.

Par ailleurs, à la demande de plusieurs personnes hébergées, nous travaillons avec OSE à ouvrir le même dispositif à destination des adultes qui ne savent pas nager. Celui-ci devrait voir le jour au printemps 2023.

La Licence Solidaire

L'association OSE propose un accès aux Licences solidaires à 10 euros pour les familles sans ou à faibles ressources, orientées par des prescripteurs. Ces licences sont valables pour les clubs partenaires d'OSE, basés à Echirolles. Parallèlement, elle maintient le lien avec les prescripteurs et les clubs, si des difficultés sont observées, tel que du décrochage.

En septembre 2022, 2 enfants de 8 ans hébergés au Relais Ozanam ont pu bénéficier de la licence solidaire.

Reprise d'activités autour de la cuisine en partenariat avec Cultures du Coeur

Début d'année 2022 l'Association Cultures du Coeur contacte le CHRS du Relais Ozanam pour le prêt d'une cuisine afin de proposer un lieu pour pâtisser. Ayant déjà travaillé ensemble, avant la coupure due au COVID, sur des ateliers, des sorties, du théâtre, le projet d'une permanence culturelle..., l'idée de reconnecter nos envies de « promotion de l'insertion des plus démunis par l'accès à la culture et aux loisirs », et aussi de retravailler ensemble, nous a paru une évidence. Nous avons donc accepté la proposition d'utilisation ponctuelle de la grande salle du CHRS, équipée d'une cuisine adaptée pour ce type d'atelier.



C'est en milieu d'année que nous avons plus concrètement et régulièrement rencontré M. Vittoz ainsi que deux bénévoles de Cultures du Cœur, pour concevoir un projet d'ateliers cuisine plus réguliers et plus ouverts sur un principe de partenariat. La grande salle, sa cuisine, ainsi que les ustensiles, la vaisselle, un placard de rangement, un frigo, un congélateur sont mis à disposition pour des ateliers mensuels. Les inscriptions se font via la billetterie de Cultures du Cœur par les référents des structures où sont hébergés et/ou accompagnés les participants. Nous n'avons pas souhaité d'emblée réserver un accès privilégié aux résidents du CHRS, mais des places non pourvues dans les 24 heures avant l'atelier sont proposées en direct aux personnes hébergées.

Depuis le 27 septembre 2022, c'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons ce groupe de participants de structures différentes, avec des difficultés et des problématiques diverses, de toutes origines, hébergés ou non, qui se retrouvent dans cet atelier mensuel, accompagnés régulièrement par les bénévoles et l'administrateur de Cultures du Cœur.

La fréquentation de cet atelier par les personnes hébergées au CHRS est encore en construction. Néanmoins, nous percevons clairement cet atelier comme un levier pour des projets communs à venir entre le CHRS et Cultures du Cœur : activités et ateliers pendant les vacances, permanence culturelle, sorties culture... Nous imaginons également une ouverture plus large de cet atelier à l'ensemble des personnes présentes dans le bâtiment (hébergement temporaire, Personnes accompagnées par Totem, personnes hébergées via convention avec le CCAS).

Le bilan de cet atelier cuisine vu par Cultures du Cœur

Origine du projet

Des bénévoles de Cultures du Cœur ont souhaité donner suite à la demande de plusieurs participants à des sorties culturelles ou à des ateliers ponctuels, qui souhaitaient se retrouver lors d'un rendez-vous plus régulier.

L'objectif de cette expérience d'atelier consistait donc à :

- valoriser les personnes et leur compétences en leur permettant de s'impliquer et devenir elles-mêmes acteur pour une séance.
- favoriser des liens plus durables entre les participants à travers un partage de talents/pratiques culinaires et de façon régulière.
- favoriser le vivre ensemble - faire ensemble en échangeant autour des cultures d'origine de chacun.

Fréquentation

Les rendez-vous mensuels de l'atelier cuisine rassemblent depuis plusieurs mois des bénéficiaires orientés par différents relais de Cultures du Cœur. Parfois la présence de l'accompagnant d'un bénéficiaire est nécessaire au début.

Un maximum de 10 participants par séance est fixé, mais rarement atteint, les désistements étant fréquents.

Dans les faits, le groupe évolue entre 5 et 8 participants et accueille des nouveaux à chaque séance. Rapidement un noyau de fidèles participants s'est constitué dans une réelle diversité des origines sociales, culturelles et générationnelles.

Déroulement

À l'issue d'une première rencontre avec les participants pour déterminer le planning et le thème de chaque séance (une recette), une séance mensuelle en alternant matins et après-midis est proposée.

Chaque séance débute par un temps collectif d'accueil des nouveaux autour d'un café, puis chacun

participe selon ses moyens à la préparation d'une recette (spécialité proposée par l'un des participants). La séance se termine par un repas partagé.

L'affiche, la gestion des courses, l'organisation fait objet d'échanges réguliers entre bénéficiaires et bénévoles.

Tolérance et bienveillance sont encouragées par les 4 bénévoles qui accueillent et coordonnent les ateliers.

Organisation

Une grande salle avec coin cuisine, équipée du matériel culinaire de base est mise à la disposition de Cultures du Cœur par le CHRS Ozanam dans le cadre d'un partenariat en cours.

4 bénévoles co-animent cet atelier suivant leurs disponibilités et planifient en amont leur présence.

Les inscriptions sont gérées par Cultures du Cœur (Martin) dans le cadre de la billetterie habituelle.

Une affiche est proposée en fonction du thème.

La liste des participants est transmise quelques jours avant la date de l'atelier aux bénévoles afin de pouvoir rappeler les participants et gérer les courses en fonction de l'effectif attendu.

Un principe de gratuité totale pour les participants a été décidé (achats de petit matériel et des denrées alimentaires pris en charge par CDC)

Bilan à mi-parcours et perspectives

Un groupe de participants réguliers s'est constitué au fil des séances et de nouveaux bénéficiaires viennent régulièrement enrichir le groupe. Ils manifestent leur attachement à cette action qui leur permet de se retrouver régulièrement.

L'accompagnement de l'atelier par 4 bénévoles de CDC permet une certaine fluidité.

Le groupe est un lieu d'échanges entre les personnes dans leur diversité (sociale, de genre, culturelle, générationnelle, d'origine, de maladies et de handicaps éventuels).

L'appropriation de l'atelier par les résidents du CHRS comme cela avait été imaginé au départ n'a pas encore pu réellement se concrétiser.

Les contraintes d'accès à la billetterie de Cultures du Cœur en sont peut-être la cause (passage obligé pour les inscriptions, par le travailleur social qui maîtrise la procédure et dispose des codes d'accès).

Il conviendra de réfléchir à un mode d'inscription plus souple et rapide, du fait de la multiplicité des intervenants au CHRS.

D'autre part pour faciliter la présence de bénéficiaires issus du Relais Ozanam, on pourrait imaginer la présence à l'atelier d'un travailleur social accompagnant.

L'atelier Cuisine pourra peut-être s'ouvrir sur une nouvelle permanence culturelle sur le site du CHRS, pour que se concrétise encore davantage la collaboration avec Cultures du Cœur, renforcée par cette action.

b) La santé en question au CHRS en 2022

i. Les ateliers santé au CHRS

Par Delphine Cochin, éducatrice Spécialisée au CHRS

La dimension de la santé physique et psychique est un axe important de l'accompagnement effectué au CHRS auprès des familles. Ce domaine est travaillé généralement dans le cadre de l'accompagnement individuel des familles avec le travailleur social référent de la famille en lien, en interne, avec la psychologue et l'infirmière du CHRS, mais également avec nos différents partenaires.

Outre cet aspect individuel, nous avons, depuis deux ans, souhaité développer des actions de prévention dans une approche collective des questions liées à la santé au sens large.

En effet, dans nos accompagnements individuels, nous avons pu remarquer que certaines problématiques revenaient de façon récurrentes et nous souhaitions pouvoir mettre en place des temps d'échanges réguliers avec les familles sur ces différents thèmes, ateliers animés par l'infirmière et l'éducatrice plus particulièrement chargée de la dimension santé au CHRS. L'idée était également de pouvoir associer des personnes accueillies aux préparations de ces temps d'échange, mais également, selon la problématique choisie, de pouvoir associer des partenaires, acteurs de la santé.

Objectifs de ces ateliers :

- Lutter contre les inégalités sociales de santé en faisant une place plus importante à la santé au sein du CHRS : favoriser l'accès au soin des personnes accompagnées en offrant un espace de parole et d'échanges sur les questions de santé en partant des représentations de chacun ;
- Favoriser l'expression de la parole, et des représentations de chacun ;
- Favoriser l'acquisition ou le développement des connaissances ;
- Favoriser la prise de confiance en ses propres ressources ;
- Favoriser le repérage des acteurs ressources

Nous avons donc fait cette proposition aux familles présentes lors d'un CVS, les personnes présentes y ont été favorables. Diverses thématiques ont été retenues : les premiers soins du quotidien, la santé dentaire, la santé des femmes, l'alimentation...

La première réunion a eu lieu en avril 2022 et portait sur les premiers soins de base :

- Que faire quand on se fait mal (chute, coupure, brûlure, inhalation ou ingestion de produits ménagers...) ?
- Quels sont les médicaments importants à avoir chez soi : se constituer une trousse à pharmacie ?
- Qu'est-ce que la fièvre, comment peut-on prendre sa température, quelle est la valeur normale, que faire en cas de fièvre, quels sont les signes d'inquiétude... ? Quand consulter son médecin, les urgences... ?
- Quels sont les numéros importants à connaître (SAMU, pompiers, SOS médecins, centre anti-poisons, pharmacie de garde...) ?

ENEZ DISCUTER DE LA SANTE
AVEC CLAIRE ET DELPHINE

JEUDI 21 AVRIL A 17H30



LES MEDICAMENTS
IMPORTANTES A
AVOIR CHEZ SOI

LA TEMPERATURE
COMMENT LA
PRENDRE,
QUAND FAUT IL
S'INQUIETER ?

QUE FAIRE QUAND
ON SE FAIT MAL ?

ENEZ AVEC TOUTES VOS
QUESTIONS !

Trois familles étaient présentes : deux mères de famille et un père de famille. La réunion a duré 1h30, les échanges furent riches et les questions nombreuses. Chacun a pu s'exprimer à partir de ses expériences.

A l'issue de cette réunion, nous avons ensemble choisi le thème de notre prochaine rencontre : la santé dentaire. Une des participantes étant elle-même dentiste dans son pays d'origine, nous lui avons proposé de préparer ce prochain temps d'échange avec nous.

Nous avons l'intention de pouvoir nous réunir tous les deux mois, l'absence et le nouveau recrutement de l'infirmière nous permirent seulement de préparer cette nouvelle intervention courant 2022. Nous l'avons réalisée début 2023.

Nous souhaitons poursuivre ces temps d'échanges réguliers en incluant au moins une personne accompagnée dans la préparation des séances et en développant également le lien avec les acteurs de la santé du territoire. Le prochain atelier sera préparé conjointement avec une résidente et le centre de planification familiale.

ii. Bilan de l'infirmière du CHRS

Par Elsa LAIDET, Infirmière du POPS, et Marie-Pascale AILLOUD, Cheffe de service du POPS

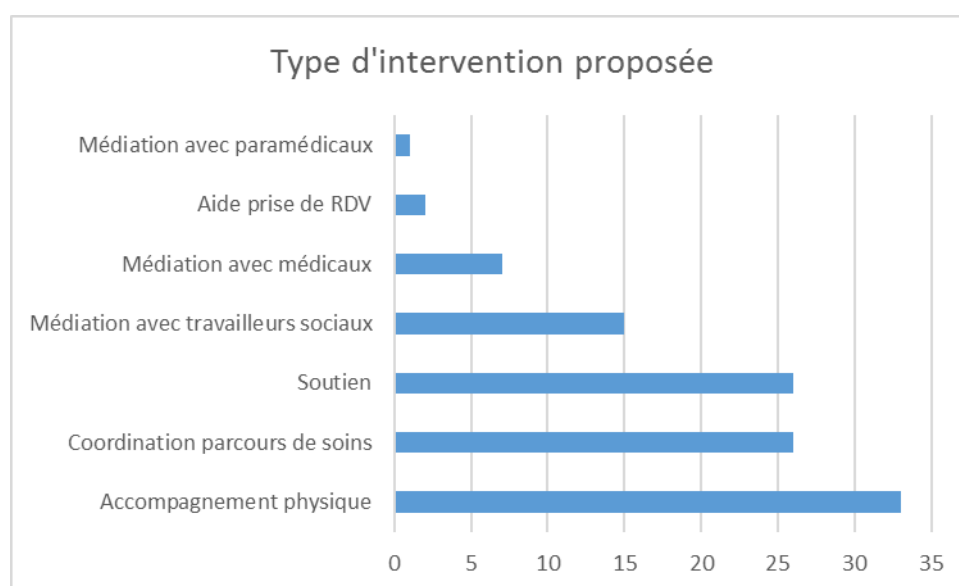
L'infirmière en poste de septembre à décembre 2022, a pu accompagner plusieurs familles sur le CHRS. Son rôle est de faciliter le suivi fait par les travailleurs sociaux en essayant de lever les freins qui se posent autour des problématiques santé, pouvant parfois prendre une grande place. Elle travaille à ce que les familles puissent à terme être autonomes sur la gestion de leur santé ou qu'un maillage soit présent pour maintenir et faciliter celle-ci.

Au quotidien cela commence tout d'abord par créer un lien de confiance avec les résidents afin de pouvoir ensuite mener à bien ses différentes missions :

- Accompagnement physique aux rdv médicaux et paramédicaux
- Visites à domicile
- Coordination du parcours de soins avec les médecins et professionnels paramédicaux et traducteurs
- Temps de coordination avec les éducateurs référents des familles
- Participation aux réunions d'équipe (synthèse)
- Animation d'actions collectives promotion de la santé (Santé Buccodentaire)

En parallèle de ces diverses missions, l'infirmière œuvre aussi à développer son propre réseau de partenariat avec l'objectif de continuer à se former, se mettre en lien avec d'autres acteurs afin de proposer un accompagnement de qualité.

Les différentes missions sur l'année 2022 ont pu se décliner de la manière suivante :



iii. L'apport de la psychologue au CHRS

Par Charlène LAMURE, Psychologue au CHRS

Suite à l'embauche en fin d'année 2021 d'une nouvelle psychologue sur le service, nous avons pu stabiliser ce poste en 2022. Cela nous permet aujourd'hui de donner des éléments concernant l'activité de notre psychologue au sein du service.

Rencontre familles

Au sein du CHRS du Relais Ozanam, l'une des missions de la psychologue consiste à pouvoir proposer une première rencontre aux familles nouvellement hébergées.

Lorsqu'une famille intègre le dispositif CHRS, elle est, dans un premier temps, reçue par la chef de service et l'un des membres de l'équipe éducative qui deviendra son référent d'accompagnement. C'est dans ce cadre-là que la présence d'une psychologue au sein de la structure est mentionnée, que ses coordonnées sont transmises avec l'ensemble des documents d'entrée (livret d'accueil, contrat d'accompagnement, règlement intérieur...) et que la famille est informée que la psychologue prendra contact avec elle pour lui proposer une rencontre.

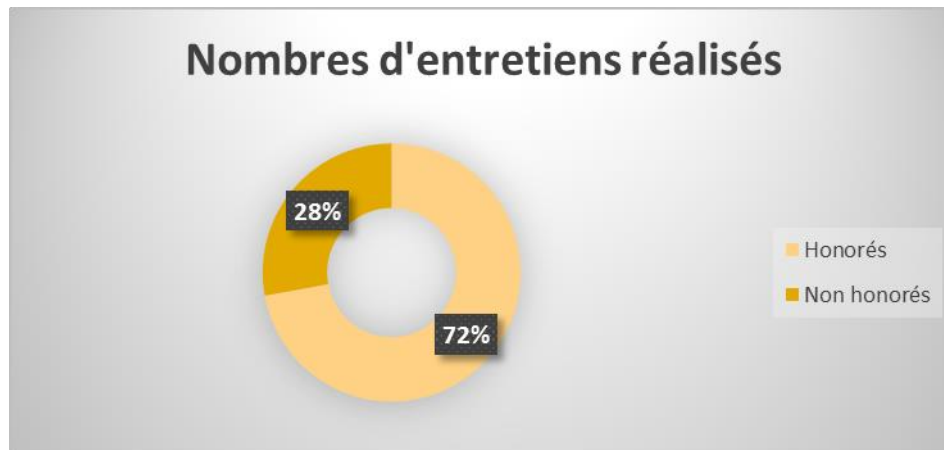
L'entretien de rencontre a pour objectif de présenter les missions d'une psychologue et d'en préciser les caractéristiques (écoute, non-jugement, compréhension, secret professionnel...). Il permet également, au regard de certaines situations, d'opérer une translation culturelle ou d'identifier les idées reçues pour que les familles puissent se représenter la fonction de la psychologue comme une prolongation des figures de soutien potentiellement rencontrées dans leur parcours de vie.

A l'issue de cet entretien, il est laissé à la famille la liberté de pouvoir entamer une prise en charge psychologique ou de s'en abstenir. Dans tous les cas, il lui est systématiquement précisé que la psychologue se tient à son entière disposition et qu'elle reste attentive à l'évolution de sa situation au sein de la structure.

Sur les deux prises de contact réalisées à moins de 3 mois de l'arrivée des familles, les rendez-vous convenus n'ont pas pu être honorés. Pour une famille, aucune reprise de contact n'a encore été initiée et sera mise au travail lors de la prochaine synthèse. Pour la seconde famille, une visite à domicile a été proposée en appui avec la référente sociale et a permis de proposer une articulation avec les partenaires de santé extérieurs. Pour la troisième famille, enfin, une prise de contact est envisagée à 6 mois du démarrage de l'accompagnement afin de mesurer si un temps d'installation et de mise en œuvre peut, par la suite, favoriser la disponibilité psychique des familles.

Suivis psychothérapeutiques

Le suivi psychothérapeutique consiste à construire pas à pas un cadre individuel et particulier de prise en charge, en développant une importante disponibilité à l'autre et une malléabilité du dispositif, afin de pouvoir accompagner des personnes en grande souffrance psychique. Cet accompagnement peut progressivement être investi par les personnes comme l'expérimentation d'une « bonne relation » dont elles ont pu être privées ou exclues, mais également comme le moyen d'étayer leurs capacités d'élaboration, de liaison et de transmission, afin d'amorcer une lente (re)construction de la capacité à devenir sujet.



Sur les 34 familles accompagnées par le CHRS, 5 d'entre elles ont sollicité une prise en charge psychothérapeutique pouvant être régulière (suivi psychothérapeutique) ou ponctuelle (psychothérapie de soutien). 3 de ces demandes concernaient un(e) adulte, une de ces demandes concernaient un(e) adolescent(e) tandis que la dernière concernait une dyade mère-enfant. Cela a donné lieu à la planification de 61 entretiens dont 17 n'ont pas pu être honorés.

Le nombre de ces prises en charge peut se comprendre de plusieurs façons. Dans un premier temps, l'accompagnement CHRS suppose de s'appuyer sur les dispositifs extérieurs afin que, lorsque la famille dispose de son propre logement, elle puisse conserver les lieux ressources qu'elle a déjà investis dans le cadre de l'hébergement. Au niveau de la santé psychique, il peut, par exemple, s'agir des CMP, des médecins psychiatres, des lieux d'écoute...

Dans un second temps, la présence partielle de la psychologue sur la structure et les différentes missions qu'elle occupe limitent la possibilité de saisine et la mise en place de suivis psychothérapeutiques réguliers. En effet, le travail de rencontre, de confiance, d'étayage s'inscrit dans une temporalité subjective, nécessite de la permanence et implique d'identifier les modalités d'attachement et de transfert que les personnes peuvent mettre en œuvre.

Aussi, afin de pallier à la présence partielle de la psychologue au sein de la structure (2 jours par semaine répartis sur deux demi-journées et une journée), un système d'agenda papier disponible à l'accueil a été mis en place pour que 1) les personnes hébergées aient la possibilité de faire une demande d'entretien et d'obtenir un rendez-vous, et que 2) les professionnels puissent réserver des temps pour l'organisation des synthèses ou pour élaborer une réflexion autour d'une situation spécifique.

Un téléphone professionnel a également été fourni par l'institution car faire la démarche de consulter un psychologue est un processus personnel qui ne tient pas seulement à une prise de rendez-vous mais également à un premier contact, un premier accueil, une première écoute. En effet, le travail thérapeutique s'initie déjà dans la première rencontre : celle de la demande. Etre entendu, être rappelé, par téléphone, permet de veiller à la disponibilité organisationnelle mais avant tout psychique, ce qui peut constituer de précieux éléments dans la mise en place d'un soutien psychologique.

Ce téléphone avait également pour objectif de prévenir les impondérables (accueil fluctuant, contexte sanitaire). Il paraissait essentiel, afin que le lien à l'autre n'ait pas à souffrir d'une rupture de continuité, de pouvoir disposer d'une ligne téléphonique pour garantir une certaine veille psychique à destination des personnes hébergées mais aussi un soutien clinique aux équipes qui pourraient rester

mobilisées en présentiel avec toutes les représentations et angoisses inhérentes à l'incertitude que cette situation sanitaire sans précédent pourrait continuer de générer.

Synthèses

Les synthèses constituent un des axes de travail fondamental de la psychologue. Pour chaque famille hébergée une réactualisation des synthèses est nécessaire tous les 6 mois. Aussi, au vu du nombre de familles hébergées (34), cela implique, en théorie, la programmation et l'élaboration de 68 synthèses par an (d'une durée d'1h30). En 2022, 19 synthèses ont pu avoir lieu.

Dans ce cadre-là, le travail de la psychologue, en lien avec l'ensemble de l'équipe éducative, consiste à apporter un éclairage clinique aux travailleurs sociaux afin d'élaborer autour des manifestations observées, des mouvements transférentiels et contre-transférentiels ainsi que des dynamiques familiales et d'accompagnement. L'objectif est de nourrir les échanges pluridisciplinaires d'une certaine lecture des situations rapportées afin de soutenir la réflexion de chacun, dans une logique d'association libre.

Réunions d'équipe

La participation aux réunions d'équipe fait également partie des missions de la psychologue du CHRS, tant auprès de l'équipe éducative (en systématique) que de l'équipe de veille (de manière ponctuelle). Dans ce cadre-là, elle peut être amenée à partager ses questionnements, à s'imprégner du quotidien de la structure (CVS), à s'inscrire dans les dispositifs collectifs, à participer à la vie institutionnelle (contrats d'hébergement, chartre, livret d'accueil...) et à apporter un éclairage clinique au regard des situations pouvant être évoquées. En 2022, plus d'une cinquantaine de réunions (durée : 3 heures) ont été programmées.

Soutien clinique aux équipes

Dans le cadre des missions de la psychologue du CHRS, un volet est consacré à l'accompagnement des professionnels vis-à-vis des situations qu'ils peuvent rencontrer, en complémentarité des temps de réunion de service et de synthèse. En 2022, 57 temps ont été proposés aux équipes, seuls 8 d'entre eux n'ont pas pu être honorés.

D'après les chiffres présentés ci-dessus, il paraît intéressant d'observer que les temps institutionnels (réunion d'équipe, synthèse et analyse de pratique) pensés initialement pour soutenir les professionnels dans leur accompagnement n'est parfois pas suffisant. Il ne s'agit pas de se substituer à la pertinence d'une supervision groupale dispensée par une psychologue ne dépendant pas de l'institution, mais, comme pour les temps de synthèse, il s'agit plutôt d'élaborer, avec les professionnels qui le souhaitent, en individuel ou en binôme.

Relais partenariat

Afin de pouvoir garantir aux familles hébergées une connaissance des différents dispositifs de soins psychiques existants à Echirrolles et dans l'agglomération, la psychologue, en lien avec l'éducatrice référente du pôle santé et l'infirmière du CHRS, réactualise régulièrement un annuaire des partenaires de santé mentale, soit par l'intermédiaire d'échanges téléphoniques (dispositif RSA, CMP, SAJAD, associations, prévention du suicide...) soit par le biais de rencontres avec le réseau (lieux d'écoute et de parole, collège des psychologues, CDR...).

c) Les ateliers sociolinguistiques

Par Agnès Gagnaire, éducatrice spécialisée au CHRS et animatrice ASL

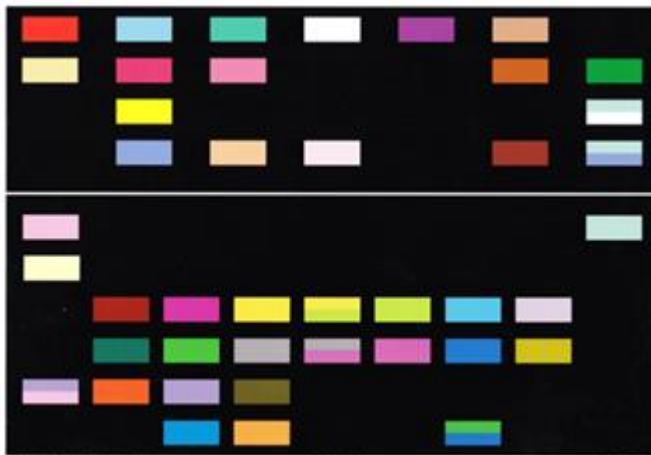
L'atelier d'apprentissage du Français du CHRS Relais Ozanam a été mis en place en 2013. Réservé dans un premier temps aux personnes accompagnées dans le cadre du dispositif CHRS, il s'est au fil des ans, ouvert à d'autres publics.

L'atelier « ouvert » permet d'établir des ponts entre des populations qui ont toutes en commun le fait de ne pas maîtriser le français à l'oral et d'habiter un même secteur géographique.

Notre CHRS est situé au cœur d'un quartier politique de la ville. Nous sommes en lien avec les **structures de quartier** (Maison Des Habitants, écoles) ou **de la Métro** (SLS, Missions locales) qui **repèrent et/ou recensent des personnes qui ont des besoins d'apprentissage**. En outre, notre association, à travers ses différents services d'accompagnement, ainsi que ceux du Groupement (**STEPS, VIAE38, TOTEM**) oriente également des personnes dans le cadre de **l'accompagnement à leur insertion professionnelle**.

Cet atelier bi-hebdomadaire s'adresse à un groupe de quinze apprenants (sur une année entière, il peut toutefois concerner entre 15 à 25 personnes).

Le Silent Way, qu'est-ce que c'est ?



L'approche pédagogique « Silent Way » propose d'abord d'expérimenter physiquement les sons, non pas à partir d'un modèle traditionnel de répétition des sons entendus, mais à partir d'indications «mécaniques» données par l'enseignant (arrondir la bouche, respirer par le nez...etc..), ce qui permet une meilleure appropriation de ceux-ci. En parallèle, les apprenants travaillent la construction des phrases à partir d'objets, d'images, ou d'événements de leur propre vie. Cette

forme d'apprentissage, basée en premier lieu sur l'oral, est accessible à tous, même à des personnes n'ayant pas été scolarisées.

L'atelier se déroule selon un calendrier de trois cycles d'une vingtaine de séances, soit une soixantaine d'heures par année scolaire.

Les apprenants renouvellent (ou pas) leur engagement chaque trimestre. **En effet certains d'entre eux peuvent être réorientés en cours d'année vers des ateliers de niveau supérieur, être admis dans une formation qualifiante, ou même accéder à l'emploi.**

Cet atelier vise à se développer aussi bien dans l'acquisition d'outils pédagogiques qu'avec de nouveaux partenaires sur le quartier.

Quelques chiffres sur l'année 2022

1/ Nombre de bénéficiaires : 23 personnes présentes sur l'année 2022 (5 inscrits ne sont jamais venus)

- Sexe : 68% femmes et 32% hommes
- Niveau initial : ALPHA : 18% // FLE Débutants : 82 %
- Age : 18-25 ans : 36% // 26-46 : 41% // 46-64 ans : 23%
- Domicile : Echirolles QPV : 63% // Grenoble QPV : 23% // Grenoble hors QPV : 14%
- Scolarité : Scolarisé en primaire : 41% // scolarisé en secondaire : 41% // jamais scolarisé : 18%
 - Région d'origine : Europe hors UE : 45% // Afrique subsaharienne : 32% // UE : 9% // Maghreb : 9% // Proche ou Moyen Orient : 5%
 - Démarche : orienté par un service médico-social : 91% // Bouche à oreille : 9%
 - Suites : inscription : 28% // abandon pour raisons de santé : 23% // ré-inscription : 18% // abandon : 13% // formation en Organisme de Formation : 9% // Emploi : 9%

2/ Quelques éléments de bilan

En 2022, l'Atelier d'apprentissage du Français, c'est :

- **majoritairement des femmes**

- **un public vieillissant** ...sur la première partie de l'année (près des ¾ de la tranche 26/45 ans ont près ou plus de 40 ans), contrebalancé par l'arrivée « massive » de jeunes adultes à l'automne, ce qui tend à redynamiser le groupe.

- **davantage de personnes qui ont été scolarisées** (les 82% d'apprenants qui ont été scolarisés l'ont été en langue étrangère ; l'apprentissage de la langue française leur est donc totalement nouveau). Pour la moitié de ce groupe, il s'agit d'une scolarité de niveau « école primaire », effectuée de façon très partielle pour plus des trois quarts.

- **un ancrage dans le territoire réaffirmé** (63% des apprenants sont Echirollois). Pour l'essentiel, les orientations émanent de services sociaux ou médico-sociaux (structures d'hébergement, entreprise d'insertion, service d'accompagnement à l'emploi, CCAS), et des passerelles se font avec les autres ASL du quartier (MDH Essarts-Surieux).

- **plusieurs sorties vers des formations longues et intensives ou même vers l'emploi**, mais pas de sorties vers d'autres ASL de niveau intermédiaire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE L'ISÈRE